



L'édito



Une page se tourne

Le Service des contributions de la Ville va fermer ses portes à la fin de l'année. La perception de l'impôt des personnes physiques sera transférée à l'État comme c'est déjà le cas pour les autres communes. C'est logique, raisonnable, indispensable même par les temps qui courent: on attend à juste titre des collectivités publiques qu'elles se réorganisent, avec à la clé des coûts moindres. Mais une restructuration, aussi louable soit-elle, touche directement des personnes. Il ne faut jamais l'oublier. En l'occurrence, sept employées de la Ville, aux compétences et au sourire bien connus des administrés, vont ainsi changer d'orientation professionnelle. Pour elles, même si de bonnes solutions individualisées ont pu être trouvées, ce n'est pas facile. Elles ne quittent pas de gaieté de cœur une activité dans laquelle elles se sont magnifiquement investies pendant tant d'années. Elles n'abandonnent pas sans regret une ambiance et des conditions de travail appréciées. Et puis, l'incertitude est toujours pesante: elles savent ce qu'elles perdent, pas ce qu'elles obtiendront. Il y aura des larmes sur les bureaux quand les tiroirs se fermeront pour la dernière fois! Le Conseil communal tire son chapeau aux employées de la perception, leur adresse ses vifs remerciements et leur souhaite, sincèrement, un avenir radieux.

*Alain Ribaux
Directeur des finances*



L'école anglophone St George investira le collège Ste-Hélène, qui abrite actuellement la Haute école de gestion. • Photo: archives

Nouvelle école à La Coudre

L'école anglophone internationale St George ouvrira ses portes dès la rentrée 2009 à Neuchâtel. De niveau secondaire, cette nouvelle entité privée, ouverte aux étrangers comme aux habitants de la région, s'installera dans le collège Sainte-Hélène, sis à La Coudre. Elle préparera les élèves au bac international et fonctionnera selon le système britannique (uniforme obligatoire).

Occupés jusqu'ici par la Haute école de gestion, les locaux du collège Ste-Hélène seront investis, dès la rentrée 2009, par l'école secondaire anglophone et internationale St George. «Cela fait plusieurs années que les entreprises de la région ont constaté que certains cadres étrangers refu-

saient de s'installer à Neuchâtel, faute d'école adéquate pour leurs enfants», explique le conseiller communal Alain Ribaux. L'école aurait dû ouvrir ses portes cette année déjà, mais le nombre d'inscriptions était insuffisant. «Le projet était alors peu clair et le choix du bâtiment pas encore fixé», commente le conseiller communal.

Des travaux

Malgré le changement, la Ville restera propriétaire des locaux de l'école Ste-Hélène. Elle les louera à l'Association International School Neuchâtel (ISN), formée par huit grandes entreprises de la région. Cette dernière financera les travaux d'assainissement du lieu, qui débiteront en mai 2009 et

coûteront 2,8 millions de francs. Le bâtiment sera ainsi remis à neuf, sans que la Ville ait besoin d'investir. Autre gagnant de cette transaction: la Société fédérale de gymnastique de La Coudre. «La halle de sport, qui est dans un état épouvantable, sera rénovée dans la foulée et pourra être utilisée par cette société», commente Alain Ribaux.

Les atouts

Le conseiller communal relève enfin les atouts indéniables de l'implantation de l'école St George à Neuchâtel, complémentaire à l'école primaire méthode Montessori, sise aux Cadolles. «De nouveaux habitants à bonne contribution fiscale pourraient ainsi se fixer dans la région», note-t-il. (lap)



3

Tombeau [V], l'œuvre réalisée par l'artiste Martin Widmer, a décroché le Prix Bachelin 2008.



5

La création « Ici » de Sebastian Muniz ornera dès l'année prochaine le passage souterrain du Fun'ambule.



10

L'Eurokey permet aux personnes à mobilité réduite d'utiliser les installations prévues à leur intention.

elexa sa - Rue de Monruz 2 - Neuchâtel

Votre électricien depuis 75 ans !

C'est en effet en 1933 que M. Charles Humbert-Prince a fait inscrire la raison sociale **elexa sa** au registre du commerce.

Depuis sa fondation et jusqu'en 1995, donc durant 62 années, l'entreprise fut dirigée par son fondateur. Au décès de M. Charles Humbert-Prince, aucun de ses trois fils ne se voyaient reprendre la direction de l'entreprise familiale, **elexa** fut alors dirigée par les cadres en place, avant qu'en 2001 un directeur externe ne soit nommé.

75 ans est un âge respectable pour une PME!

Nul doute que, sans l'engagement des hommes et des femmes qui ont travaillé et qui travaillent dans l'entreprise, cet âge n'aurait pu être atteint.

C'est donc légitime que tout le personnel mérite une mention et des félicitations pour ce jubilé.

Chez **elexa**, la longévité et la fidélité ne sont pas de vains mots ! En effet, on y trouve des collaborateurs ayant fait tout ou une grande partie de leur carrière.

On citera en particulier, les cas exceptionnels suivants, toujours actifs dans l'entreprise :

- Monsieur **Claude Vuillemin**, entré chez **elexa** le 16 avril 1962 pour y faire son apprentissage.
- Monsieur **Jean-Marc Cosandier**, lui aussi entré comme apprenti le 10 avril 1967.
- Monsieur **Daniel Bondois** qui est au sein de l'entreprise depuis le 2 décembre 1968.

A elles seules, ces trois personnes totalisent donc **127 années de bons et loyaux services**.

Choisir de faire confiance à **elexa**, c'est choisir l'expérience entourée par la jeunesse. En effet, bon an mal an, ce sont une douzaine d'apprenti(e)s qui sont formés chez **elexa sa**. (PSch.)



Dans ce numéro

Lutte contre la dépendance

La Compagnie Théâtre à tous les étages présente sa nouvelle création : «J'ai attendu que tu sois grande». Cette pièce pour adultes relate le combat d'Annie Kraus, chanteuse, poète et musicienne, dépendante à l'héroïne et décédée du sida en 2004. A voir au Théâtre du Concert dès demain et jusqu'au 1^{er} décembre.

Page 4

Le monde de Suchard

La fabrique de chocolat Suchard va faire l'objet, en avril 2009, d'une grande exposition au Musée d'art et d'histoire intitulée «Le monde selon Suchard». Objets et autres documents du fonds Tobler-Suchard y seront dévoilés, notamment de petites vignettes éducatives en carton, éditées au début du XX^e siècle et destinées aux enfants. Aperçu de l'image de la femme véhiculée par la fabrique à travers ce support.

Pages 8-9



La quête de l'autonomie

Depuis l'âge de vingt ans, Jean-Pierre Tschanz souffre d'une sclérose en plaques. Habitué à la chaise roulante, il connaît bien les difficultés que rencontrent quotidiennement les personnes à mobilité réduite, pour se déplacer en ville de Neuchâtel. Interview en

Page 16

L'œuvre Tombeau [V'] de l'artiste neuchâtelois Martin Widmer, a reçu le Prix Bachelin 2008



Le tombeau de Martin Widmer, exposé au Musée d'art et d'histoire, enregistre perpétuellement les sons qui l'entourent.

Martin Widmer reçoit le Prix Bachelin

Le Prix Bachelin 2008 a été récemment décerné à Martin Widmer, pour son œuvre post-moderne Tombeau [V']. Fait de bois et de métal, ce monument rouge actuellement exposé au Musée d'art et d'histoire, enregistre tous les sons qui lui sont accessibles, à l'aide d'un système informatique. Le jury du Prix Bachelin, qui récompense chaque année alternativement l'histoire, l'écriture et les beaux-arts, a salué le concept de l'œuvre, ainsi que la réflexion qui l'entoure.

Aspect très moderne, contours impeccablement dessinés, l'œuvre d'art de Martin Widmer, qui contient un micro, un ordinateur performant et des disques durs de grande capacité, a su s'imposer aux yeux du jury, parmi les dix œuvres en lice pour le Prix Bachelin. «Le travail de Martin Widmer a vite fait l'unanimité», explique Clara Gregori, présidente du jury. «C'est à la fois un objet et un dispositif, qui fait appel à la technologie numérique. Il est assez emblématique de ce qui se fait dans l'art actuel». Mais plus encore que le concept, ce qui a séduit les membres

du jury est bel et bien la problématique de l'œuvre. «La question de l'archivage du patrimoine nous a interpellés», explique Clara Gregori.

Un art accessible à tous

La création de l'artiste est tournée vers le public, qui est invité à s'approcher de la machine enregistreuse, pour lui confier des messages plus intimes. «On ne reste pas indifférent devant ce travail. Cela intrigue aussi bien les spécialistes de l'art contemporain que les amateurs», commente la présidente du jury.

Dénonciation

Créé à la base pour l'exposition «Accélération», de l'Association Kunststart, le tombeau de Martin Widmer, repose actuellement au Musée d'art et d'histoire. «L'œuvre est d'abord un lieu de mémoire, une sorte de confessionnal public où tout est enregistré», explique Walter Tschopp, conservateur du musée qui, séduit, n'a pas hésité à acquérir le monument rouge. Dans un deuxième temps, la création dénonce la tendance de la société actuelle à tout

surveiller, à l'aide de caméras, notamment. «Widmer attaque cette manière de faire de façon particulière: d'une part il enregistre tout et d'autre part, il s'interdit d'écouter». Les sons enregistrés sont en effet soumis à la protection des données et ne peuvent être utilisés par quiconque. «C'est aussi une façon de prôner l'inutilité de l'œuvre d'art», commente Walter Tschopp.

Etendre le concept des beaux-arts

Depuis 1950, le Prix Bachelin récompense alternativement des œuvres neuchâteloises relatives à la littérature, l'histoire ou les beaux-arts. Or ce dernier terme ne semble plus correspondre à la profusion d'œuvres jeunes usant de la technologie. «Pour la première fois cette année, nous avons souhaité interpréter le terme de «beaux-arts» de manière plus large, afin d'intégrer la photographie, la vidéo ou même les performances», explique Clara Gregori. «Nous voulons que le Prix Bachelin puisse refléter au mieux l'état de la jeune production neuchâteloise». (lap)



La Compagnie Théâtre à tous les étages aborde le thème de la dépendance, du sida et de l'homosexualité à travers le témoignage vibrant d'Annie Kraus

Le combat d'une vie

« J'ai attendu que tu sois grande », la nouvelle création de la Compagnie Théâtre à tous les étages, relate avec lucidité et humour, le combat d'Annie Kraus, chanteuse, poète et musicienne, décédée en 2004 du sida. Dépendante à l'héroïne et supportant mal sa trithérapie, cette artiste à la trajectoire atypique n'a jamais cessé de lutter, pour sa fille, pour elle-même et contre les préjugés. La pièce, basée sur ses textes, ses chansons et ses poésies, est à voir dès demain et jusqu'au 1^{er} décembre, au Théâtre du Concert.

Toxicomanie, maladie, quête d'identité sexuelle et questionnement spirituel. Quatre thèmes abordés avec force dans « J'ai attendu que tu sois grande », de la Compagnie Théâtre à tous les étages. Mise en scène par Sylvie Girardin et soutenue par le Drop-in, ainsi que le Groupe Sida Neuchâtel, cette pièce, dont la protagoniste est interprétée par Christine Brammeier, raconte l'histoire d'Annie Kraus, qui mène toute sa vie durant, un combat acharné contre sa dépendance à l'héroïne. Une lutte parsemée de hauts et de très bas, transposée au théâtre à travers les textes, poèmes et chansons livrés par Annie Kraus, sous forme de journal de bord.

L'héroïne

Parmi les thèmes abordés dans le spectacle, l'un prédomine: la toxicomanie. Dans ses écrits, Annie Kraus revient en effet sans cesse sur son problème de dépendance à l'héroïne, substance qui détruit toutes ses espérances. « Elle [l'héroïne] me fait vivre dans la peur et les ténèbres... j'en crève ! », écrit-elle.

Homosexualité, sida et religion

Dès l'âge de 14 ans, Annie Kraus, en rupture avec son environnement, se tourne vers l'héroïne et explore son homosexualité, qu'elle porte comme un fardeau. En 1986, elle découvre sa séropositivité et se réfugie alors d'autant plus dans la solitude et la drogue. Elle se retrouve enceinte une année plus tard, après une relation amoureuse avec un homme séropositif. Eduquée dans un milieu religieux, Annie Kraus s'éloigne tout d'abord de l'église, pour finalement y revenir et apporter sa voix dans les cultes. Plusieurs centaines de pages de son legs présentent d'ailleurs Dieu comme un correspondant épistolaire.



L'artiste Annie Kraus, interprétée par Christine Brammeier, a lutté presque toute sa vie contre l'héroïne.

Différents univers

Dans la nouvelle création de la Compagnie Théâtre à tous les étages, l'espace est divisé en trois parties: le monde reclus d'Annie Kraus, l'extérieur (la rue, les structures d'accueil) et le lieu des rencontres. Le graphisme et le ludisme des écrits de l'auteure, ses phrases courtes et précises, ses descriptions analytiques à propos de l'héroïne méritent d'être « vus » par le spectateur. Ainsi, durant le spectacle, Mathias

Merminod, graphiste et projectionniste, matérialise les pages d'écriture par des animations vidéos et des écrits sur le décor. L'univers sonore et les chansons sont également des composants essentiels au spectacle. (lap)

Théâtre du Concert les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 novembre à 20 heures, 23 et 30 novembre à 17 heures, 1^{er} décembre à 20 heures (journée mondiale du sida).



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 31 janvier 2009, exposition « Vos souvenirs sont notre mémoire ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire

(esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états », « A la recherche du temps ». Jusqu'au 8 février 2009, exposition « Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008 ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.



Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1^{er} mars 2009, exposition « La marque jeune ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 30 novembre, exposition: « Le propre du singe ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 novembre, exposition « Masse critique ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 23 novembre, exposition Armande Oswald « Soleil de plomb ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Caractère (av. de Belleaux 24), du 22 novembre au 24 janvier 2009, exposition collective de bijoux. Ouvert me au ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures. Vernissage le 22 novembre de 16 à 20 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 janvier, exposition Rolf Iseli et Yves Dana, œuvres et sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie Galya (fbg de l'Hôpital 19), jusqu'au 22 novembre, exposition Luciano Patrizi, huiles. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 17 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 23 novembre, exposition Antonio Cornella, sculpture, Jean-Daniel Chatelain, peinture. Ouvert lu-ve de 7 à 19 heures, sa de 9 à 18 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Faculté des lettres

(espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge: jeudi 20 novembre de 14h15 à 16 heures: « L'Italie de Berlusconi et la Suisse. Deux partenaires ou deux chiens de faïence? » par Ernest Weibel, professeur honoraire de l'Université. Mardi 25 novembre de 14h15 à 16 heures: « A toi la gloire », immortel Georges Frédéric Haendel, fier combattant de l'Europe musicale baroque, par René Spalinger, musicien, chef d'orchestre et conférencier.



L'actualité culturelle

Entre burlesque et naturalisme



Le Théâtre Universitaire Neuchâtelois (Thune) présentera du 21 au 23 novembre et du 27 au 30 novembre, «Le Feudataire», une comédie de Carlo Goldoni.

La pièce narre les aventures d'un jeune marquis frivole ayant hérité du marquisat de son père, au grand désespoir des paysans locaux et de l'héritière légitime du territoire. Allant «à la chasse aux femmes, comme

(certains) à la chasse à la perdrix», le jeune marquis suscite la jalousie des paysans et la colère de sa mère, la Marquise Béatrice. En découlent des scènes amusantes créées par le décalage entre la communauté paysanne et les membres de la noblesse. Cette comédie mêle à la fois des personnages masqués issus de la célèbre Commedia dell'Arte et des personnages plus vrais ne portant pas de masques.

Collège de la Promenade, du 21 au 23 novembre et du 27 au 30 novembre (du jeudi au samedi à 19 heures, le dimanche à 15 heures).

C'est égal

Teresa Larraga convie le spectateur à une promenade vivifiante dans le labyrinthe intérieur et troublant de *C'est égal*, d'Agota Kristof, du 20 au 30 novembre au Théâtre du Pommier.

L'auteure réunit vingt-cinq brefs récits qui ont été composés au fil des années, dès le début de son exil hors de Hongrie, en 1956. Entre la fable et le cauchemar, ces nouvelles baignent dans une atmosphère étrange et émouvante et constituent la part la plus secrète de l'œuvre d'Agota Kristof.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, du jeudi 20 au dimanche 30 novembre, jeudi à 20 heures, vendredi-samedi à 20h30 et dimanche à 17 heures. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

« Grands Interprètes » italiens

Le deuxième concert de la saison des «Grands Interprètes» sera donné mardi 25 novembre au Temple du Bas. Il aura comme protagonistes deux

musiciens italiens réputés au niveau international.

Pianiste, compositeur et ancien directeur artistique de la biennale de Venise, Bruno Canino, 70 ans, s'inscrit parmi les figures emblématiques de la musique classique des dernières décennies.

Né à Naples, mais avec des origines suisses, Fabrizio von Arx fait partie des figures de proue de la jeune génération de violonistes italiens. Cet artiste de talent a préparé un programme alliant le violon classique de Mozart, la rêverie de Schumann, l'impressionnisme à accents de blues de Ravel et la virtuosité de Paganini et Saint-Saëns.

Temple du Bas, mardi 25 novembre à 20 heures. Billetterie: Théâtre du Passage, 032 717 79 07 (étudiants et moins de 16 ans, prix des places: Fr. 10.-). Infos: www.lesgrandsinterpretes.ch tél. 079 412 50 97.

L'artiste Sebastian Muniz vient de remporter le Grand Prix culturel de la Société coopérative Migros

Fun'ambule bientôt habillé

L'œuvre «Ici» de l'artiste chaux-de-fonnier Sebastian Muniz, ornera courant 2009 le passage souterrain du Fun'ambule. Son projet, soutenu par Walter Tschopp, conservateur du Musée d'art et d'histoire de la Ville, lui a permis de remporter le Grand Prix culturel de la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, et d'emporter dans la foulée 50'000 francs.

Sebastian Muniz n'en est pas à son coup d'essai. A 36 ans, cet artiste chaux-de-fonnier, de nationalité suisse et espagnole, a déjà eu l'occasion de faire ses preuves dans notre région. Exerçant une activité artistique depuis 1990, il a notamment gagné, en 2001-2002 le concours d'arts plastiques du Hall d'entrée de l'hôpital Pourtalès, réalisant un lustre interactif, et participé à des expositions au Musée des Beaux-arts, ainsi qu'au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Mystère

Le mystère plane toujours quant à l'aspect que prendra le projet tripartite lumineux, destiné au tunnel du Fun'ambule. Décrit par la Société coopérative dans son communiqué comme «Monumental et subtil», il



L'œuvre «Ici» de Sébastien Muniz sera exposée dans le tunnel du Fun'ambule courant 2009.

devrait «poétiser le passage des milliers d'usagers journaliers et nocturnes» du Fun'ambule. L'artiste, pour sa part, explique que «le lieu d'exposition a joué un grand rôle» dans la forme qu'a pris cette création. «Ce n'est pas une œuvre créée au hasard, qui sera posée là-bas. Elle a été réalisée spécialement pour cet emplacement, dans un contexte précis», commente-t-il.

Orientation

Passionné de sciences, Sebastian Muniz développe depuis une quinzaine d'années, une œuvre très personnelle qui se dédie à ce qui pourrait être appelé *le décalage ironique du quotidien*. Il n'hésite pas à utiliser toutes les catégories artistiques qui l'intéressent, tels que la photographie, les objets, petits ou grands, et les installations temporaires. (lap)

Chronique culturelle



Ateliers pour artistes

La Ville de Neuchâtel propose à intervalles réguliers à des artistes de partir travailler durant six mois à Bruxelles, au Caire ou à Varanasi, en Inde. Le 1^{er} mars prochain, Marc Ferrario alias Mandril, 26 ans, s'en ira dans la capitale de l'Europe avec sa planche à dessin. Ce dessinateur de BD qui vient d'exposer au Pommier, l'a emporté sur quatre autres candidats. Un mois plus tôt, Dominique-Anne Junod, 64 ans, dont on peut admirer une sculpture au Musée d'art et d'histoire dans la cadre de l'exposition Jeanne Lombard, partira pour trois mois au Caire. Elle sera suivie par l'architecte et artiste Delphine Blauer, 37 ans, qui passera elle aussi un trimestre dans la capitale de l'Egypte afin d'y étudier la calligraphie, la littérature et la poésie arabe et d'y entreprendre des recherches sur la culture antique. Deux femmes et un homme qui enrichissent la vie culturelle de notre cité mais que nous n'avons pas le droit de garder pour nous. Espérons que ce séjour à l'étranger leur aérera l'esprit et leur permettra de progresser encore dans leur art.

Patrice Neuenschwander

-20 cts le kilo de Farine fleur
LE MOINS CHER DE SUISSE
MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX
MATHOD YVERDON *Daniel Bollen*
Entre Orbe & Yverdon Rte de Lausanne 15-17 CAPITAL - CONFIANCE
024 459 17 48 **024 426 70 36** *Depuis 38 ans*
uniquement meubles sans meubles *à votre service*

MULTI CREDIT
NEUCHÂTEL
Crédits pour ouvriers et indépendants
Jusqu'à Fr. 90'000.-
Ex. : 30'000.- x 48 mois = Fr. 731.- taux 9%
Tél. 079 633 54 73
L'octroi d'un crédit est interdit si l'occasionne un surendettement (art. 31, CD)



 Le clin d'œil du délégué au développement durable...

Ouvrons l'œil...

Pierre-Olivier Aragno



Les banques qui ont cédé au dopage en gonflant des titres fantômes ont été entraînées dans un tsunami financier... Celles qui n'ont pas tenté le rêve d'Icare semblent renforcées par cette épreuve grâce à leurs investissements basés sur des valeurs concrètes, terriennes et locales.

Comment en est-on arrivé là? Ce crash a de quoi laisser songeur. Une catastrophe d'une telle ampleur peut-elle se produire dans d'autres domaines? Approvisionnement alimentaire? Climat?

Dans ce début de millénaire, les idéologies du XX^e siècle sont affaiblies et ont de la peine à faire face aux nouveaux défis vitaux à l'échelle planétaire. Quelles valeurs faut-il retenir pour l'avenir?

Ouvrons l'œil sur notre planète et la vie que nous souhaitons maintenir et développer! L'environnement, les aspects sociaux et la solidarité de l'économie s'imposent rapidement comme les valeurs fondamentales. Ces



thèmes, réunis sous l'appellation «développement durable», sont devenus ainsi incontournables, même si ce terme est utilisé parfois comme un condiment pour rendre digeste certains discours.

Les enseignements de ce crash financier montrent que les notions de sécurité et longévité sont indissociables à une valorisation des actions

locales. Un des premiers défis sera d'appuyer le secteur primaire en rendant directement accessible les produits de l'agriculture à l'échelle locale en assurant ainsi la pérennité d'une structure sociale, en contribuant à une sécurité alimentaire et en préservant un savoir-faire.

Il ne s'agit pas que d'une théorie, nous pouvons également mettre en

pratique cette démarche en soutenant les produits de notre région. Pour les découvrir, les humer et les goûter, Bio Neuchâtel, en collaboration avec le Lopin bleu et les Magasins du Monde, organisent les 29 et 30 novembre le 4^e marché de Pierre-à-Bot.

POA

 **La Ville jeune**

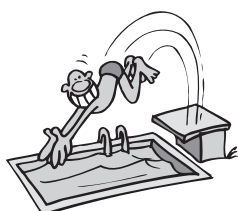
Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 26 novembre à 15 heures, contes pour enfants dès 5 ans.



 **La Ville sportive**

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch



Gymnastique
Halle de sport de la Riveraine, vendredi 21 novembre à 19h45, soirée «Portes ouvertes» de la FSG Neuchâtel gym, société féminine.

Halle de sport de la Riveraine, dimanche 23 novembre à 14h30 (ouverture des portes à 13h15), gala annuel de la gymnastique de Serrières en 17 tableaux, vers des destinations d'ailleurs...

Football corporatif
Mercredi 19 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Nexans, groupe B.
Jeudi 20 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-Philip Morris, groupe A.

A 20h15, New Look/C. Italiano-Chicken, groupe A.
Lundi 24 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Neotime-La Gondola, groupe A.
A 20h15, Casa d'Italia-Chicken, groupe A.
Mardi 25 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Panerai-Medtronic-Kyphon, groupe B.



Basketball
Jeudi 20 novembre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, groupe E Union Neuchâtel basket-Luzern Lions, LNB.
Samedi 22 novembre, halle de sport de la Riveraine, 14h30, Université BC Neuchâtel-Hélios basket, LNA.
A 17h30, groupe E Union Neuchâtel basket-Fiat Chêne BC, LNB.
Dimanche 23 novembre, halle A de la Maladière, 15h, Espoirs Université BC Neuchâtel - DEL basket, LNB.

Patinoires du Littoral
(du 20 au 26 novembre)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 9h-11h45/13h45-15h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public et hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
me: 9h-11h45 public et hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la fabrique Suchard met en circulation de nombreuses vignettes publicitaires éducatives, destinées aux enfants

La femme selon Suchard

La célèbre fabrique de chocolat Suchard va faire l'objet, en avril 2009, d'une grande exposition au Musée d'art et d'histoire intitulée « Le monde selon Suchard ». Objets, affiches, films et documents provenant du fonds Suchard-Tobler y seront exposés. Parmi ces éléments se trouvent de petites vignettes éducatives en carton, éditées au début du XX^e siècle et destinées aux enfants. Retour sur la représentation de la femme, véhiculée par la fabrique à travers ce support.

Dans les années 1880, la fabrique Suchard édite toute une série de petites vignettes en carton, qui accompagnent les produits chocolatés et sont destinées aux enfants. Ces petites images, à l'instar des « Panini » modernes, suscitent vite l'engouement des jeunes générations, qui les collectionnent et les insèrent dans des albums prévus à cet effet. Les illustrations frappent tout d'abord par leur caractère bon enfant. En réalité, elles cachent un souci certain d'inculquer à la jeunesse certaines valeurs et connaissances de la société helvétique. Un temps distribuées gratuitement dans les écoles à titre de réclame éducative, elles abordent une multitude de thèmes allant de la botanique au sport, en passant par la guerre, la géographie, l'histoire, les animaux et la musique.

La femme

La présence de la femme à l'intérieur de ces divers thèmes est variable. Sport, guerre, colonialisme ou politique ne concernent nullement la gent féminine. Quelle image de la femme la fabrique Suchard cherche-t-elle donc à promouvoir?

La maternité

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles dans la conception populaire, la femme, avant d'être une travailleuse, une artiste, une épouse ou une ménagère est d'abord une mère, entièrement dévouée à sa famille. La fabrique Suchard l'a compris et en joue fréquemment dans sa publicité. De nombreuses scènes de tendresse entre mères et enfants sont mises en avant. La femme se doit de veiller à ce que ses chérubins se nourrissent correctement et s'épanouissent au mieux. C'est ici que le chocolat intervient! Élément sain par excellence, il est recommandé, selon la fabrique neuchâteloise, aux sportifs, aux femmes et aux enfants. Ainsi, on observe de nombreuses scènes idylliques où la femme, tendrement, tend à son enfant une branche de chocolat Suchard (cf. image 5, p. 9).

Education

L'éducation des enfants en bas âge incombe à la mère de famille, car il est

des qualités considérées à l'époque comme inhérentes à la nature féminine: la douceur, l'altruisme, le sens du sacrifice de soi et la capacité à éduquer les enfants. Les fillettes, en particulier, apprennent très tôt à se préparer à leur futur rôle d'épouse, de mère, de femme au foyer, ou de femmes du monde, selon le milieu dont elles sont issues (cf. image 6, p. 9). Les garçons, pour leur part, s'adonnent très vite à des jeux plus « actifs » et manuels, dits masculins. La répartition des tâches selon le sexe s'exerce donc très tôt, ce qui est visible dans les illustrations mises en circulation par la fabrique Suchard.

Pilier de la nation

Ainsi, l'entreprise de chocolat présente des modèles de femmes passablement traditionnels, étant entendu que les mères sont considérées comme étant le pilier de la nation et les garantes de l'ordre et de la morale: elles éduquent les adultes de demain et doivent se consacrer presque exclusivement à cette tâche. Les petites images publicitaires vont dans ce sens, tout en veillant bien à séduire non seulement les enfants consommateurs, mais aussi leurs mamans, qui achètent les barres chocolatées et tiennent à ce que de bonnes valeurs soient inculquées à leurs petits. (lap)

Les hommes prédominent dans les domaines tels que la science, la technologie et même l'art.



Elisabeth Fry (1780-1845). Cette philanthrope anglaise s'engage dans le domaine social et commença son combat à Newgate. Sur l'illustration, elle lit la Bible à des détenus pour les apaiser.



L'éducation des enfants incombe à la mère de famille, qui a la charge dès le réveil.



La fabrique de chocolat Suchard présente

L'exemple d

Personnages enjoués, appliqués, sains, contents de leur statut, femmes comblées, époux épanouis... les vignettes imagées et éducatives, mises en circulation par l'entreprise Suchard à la fin du XIX^e siècle, présentent aux enfants, les consommateurs cibles, des modèles de vie idéalisés, auxquels ils peuvent s'identifier. Femmes et hommes célèbres en vogue au début du XX^e siècle, figurent au tableau. Mais les personnages, selon le sexe, ne s'illustrent pas dans les mêmes domaines. Retour sur un échantillon de ces chromolithographies.

Parmi les milliers de vignettes éditées par la fabrique Suchard au tournant des XIX^e et XX^e siècles, on trouve plusieurs séries consacrées aux personnages célèbres de l'histoire, tels que des explorateurs, des rois, des peintres ou des inventeurs. Les femmes, elles aussi sont représentées dans cette catégorie,



1
exercer sa bienfai-
la prison pour fem-
étenués, afin de les



2
L'allemande Henriette Davidis (1800-1876) a été rendue célèbre par la publi-
cation d'un livre de recettes de cuisine faciles et simples à réaliser. Elle se
battit pour enseigner aux jeunes filles tout le savoir nécessaire pour deve-
nir une ménagère accomplie.



3
Adelina Patti, (1843 à 1919) fut une célèbre soprano italienne. Cantatrice la
mieux payée de son temps, elle fut adulée de par le monde et fit de des car-
rières les plus glorieuses de toute l'histoire du théâtre lyrique.



4
qui les prend en



5
Les mères attentives donnent régulièrement à leurs enfants une barre de
chocolat Suchard qui, selon la fabrique, est un aliment très sain.



6
Les fillettes des familles aisées apprennent dès le plus jeune âge, avec leur
mère, à se comporter en femmes du monde.

te, dans ses vignettes publicitaires, des personnages modèles pour les jeunes générations

e la célébrité

quoique de manière anémique. Par ailleurs, ces dernières excellent, la plupart du temps, dans des domaines spécifiques, qui leur sont réservés traditionnellement. Elles s'adonnent ainsi à des activités artistiques ou sociales, aux tâches ménagères ou à celles liées à la maternité.

Exceptions

Une infime quantité de vignettes, cependant, met en scène quelques femmes qui ont su percer dans des milieux masculins comme Jeanne d'Arc, soldate et héroïne française, George Sand, écrivaine polémique ou encore Alexine Tinné, exploratrice. Ainsi, timidement, l'entreprise, qui, en pratique, fait déjà preuve d'une grande modernité (mise à disposition d'une bibliothèque pour les ouvriers, construction de logements salubres pour ces derniers, aménagement d'une crèche pour les ouvrières, etc.), laisse filtrer, de manière éparse, un

modèle de femme nouveau, qui sort du carcan traditionnel et contraste avec la majorité de sa publicité.

Elisabeth Fry

Trois femmes sont représentées sur les images ci-dessus : l'anglaise Elisabeth Fry (1780-1845), qui œuvra dans le domaine social, en s'occupant de femmes détenues ; Henriette Davidis (1800-1876), qui se battit pour enseigner aux jeunes filles les aptitudes pour devenir une ménagère accomplie et enfin Adelina Patti, célèbre cantatrice italienne.

Valeurs traditionnelles

On remarque que chacune de ces trois femmes est admirée et reconnue pour des qualités exercées dans des domaines qui conviennent à la soit-disant « nature féminine » : les actions sociales (Elisabeth Fry), les tâches ménagères (Henriette Davidis) et la

réalisation artistique (Adelina Patti). Dans les séries consacrées aux hommes sur le même thème, les personnages côtoient les domaines de la science, la technologie ou même de l'art. Newton, les frères Mongolfier, Louis Pasteur, Jean Gutenberg et bien d'autres sont portés en exemple, car ils ont laissé leur trace dans la postérité, en faisant progresser la technologie, la médecine et la science.

Ainsi, la fabrique Suchard, dans les grandes lignes, présente aux jeunes enfants des modèles de société passablement traditionnels, même si ça et là, de manière éparse, quelques personnages féminins se montrent étonnamment dynamiques et indépendants. (lap)

Note: Sources tirées du Mémoire de licence *La représentation de la femme chez Suchard, analyse de vignettes parues au tournant du XIX^e siècle* par Laure-Anne Pessina.

Exposition Suchard

Le Musée d'art et d'histoire accueillera dès 2009 une exposition intitulée « Le monde selon Suchard », qui livrera au public des affiches publicitaires, des films et divers documents provenant du fonds Suchard-Tobler. Une cinquantaine de manifestations seront mises en place, en parallèle à l'exposition.

Témoignages

Ainsi, une grande fête du chocolat, des dégustations et des soirées témoignages d'anciens employés Suchard seront organisées, ainsi que des visites des locaux de Serrières. D'autre part, neuf films provenant de ce fonds seront projetés, durant les six mois d'exposition. Le projet repose sur un partenariat avec l'Université, le Musée d'art et d'histoire, l'Institut suisse pour la conservation de la photographie et le département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. (lap)



Une clé appelée Eurokey permet aux personnes handicapées d'accéder aux toilettes publiques de Suisse et d'une partie de l'Europe

Eurokey ou le droit à l'autonomie

Les personnes handicapées suisses disposent depuis 1996 d'un système spécial pour accéder aux toilettes et autres installations publiques qui leur sont réservées: l'Eurokey! Cette clé passe-partout permet d'utiliser toutes les installations de Suisse et d'une partie de l'Europe, mises en place pour les personnes souffrant de handicap. Comment se la procurer à Neuchâtel? La démarche est simple. Il suffit d'en faire la demande, certificat médical à l'appui, à l'organisation Pro Infirmis.

«L'objectif d'Eurokey est de protéger les endroits équipés spécialement pour les personnes handicapées, en limitant l'accès aux seules personnes concernées», explique Jean-Marie Vogt, conseiller en constructions adaptées pour personnes handicapées ou à mobilité réduite. La fermeture des installations réservées aux personnes souffrant de handicap, et l'introduction progressive des passes Eurokey avaient été décidées suite à des cas fréquents de déprédation et autres actes de vandalisme, visant les toilettes publiques.



La plate-forme élévatrice de l'Hôtel de Ville fait partie des 850 installations suisses qui fonctionnent avec le système Eurokey.

« Les Neuchâtelois qui souhaitent obtenir un passe doivent s'adresser à Pro Infirmis, munis d'un certificat médical »

Comment se procurer l'Eurokey?

Le système reposant sur l'emploi d'une clé spéciale a été inventé en Allemagne par le Club Behinderter und ihrer Freunde (CBF) et introduit en Suisse en 1996 par AGILE (Entraide Suisse Handicap). Depuis 2000, Pro Infirmis en assume la direction et la gestion. «Les Neuchâtelois qui souhaitent obtenir un passe doivent s'adresser à Pro Infirmis (cf. fin d'article) et présenter un certificat médical. Contre la somme de 25 francs, ils reçoivent ensuite la clé spéciale, qu'ils doivent restituer lorsqu'ils n'en ont plus l'usage», commente Jean-Marie Vogt.

Un système guère infallible

Bien que le passe soit appelé «Eurokey», il ne fonctionne pas dans toute l'Europe. «A la base, il s'agissait de réunir tous les pays d'Europe, ainsi que la Suisse, autour de ce même concept», relate le conseiller en cons-

tructions adaptées. «Or les Français et les Italiens utilisent un autre système!» Résultat de ce manque d'uniformisation: les touristes handicapés provenant du sud de l'Europe ou de pays situés au-delà des frontières européennes ne bénéficient pas du système Eurokey et se retrouvent inéluctablement face à des WC fermés, lorsqu'ils visitent notre beau pays. «Dans des régions très touristiques, comme Neuchâtel, cela pose problème. Il serait plus efficace d'insister sur le nettoyage et le maintien des installations, plutôt que sur un système de passe», évoque

Le système Eurokey permet aux personnes handicapées d'accéder facilement aux toilettes publiques, mais également à diverses installations prévues à leur attention

Jean-Marie Vogt. Et d'ajouter que le plus haut WC protégé d'Europe, qui est situé au Jungfrauoch, un endroit extrêmement fréquenté par les étrangers, n'est pas accessible aux touristes asiatiques souffrant de handicap.

Pas seulement les toilettes publiques

Le système Eurokey permet aux personnes handicapées d'accéder facilement aux toilettes publiques, mais également à diverses installations prévues à leur attention. Il vise à rendre plus aisées la mobilité et l'autonomie des personnes souffrant de handicap. A Neuchâtel, on trouve notamment une plate-forme élévatrice au niveau de l'Hôtel de Ville, et un monte-escalier situé à l'avenue Louis-Agassiz 1, facilitant l'accès à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université. Toutes deux fonctionnent avec le système Eurokey. En Suisse, il existe environ 850 installations protégées réservées aux personnes handicapées. «Pour le canton de Neuchâtel, 120 passes sont en circulation. La diffusion du système se fait surtout par le bouche à oreille», indique Jean-Marie Vogt.

«Les choses avancent»

Bien qu'il ne soit pas entièrement satisfait par le système Eurokey pour les raisons mentionnées plus haut, Jean-Marie Vogt souligne toutefois les gros efforts qui ont été faits par la Ville de Neuchâtel ces cinq à dix dernières années, en matière d'équipements pour les personnes avec handicap. «Au niveau des places de

parc, de l'accès aux bus, aux salles de spectacles et autres, la situation s'est beaucoup améliorée. Nous avons dû nous battre, mais les choses avancent!», confie le conseiller en constructions adaptées. «Nous recevons toujours des réclamations, bien sûr, mais on ne peut pas changer le monde comme ça, il faut y aller progressivement.» (lap)

- www.eurokey.ch
Pro Infirmis: 032 722 59 60



Une réponse

En août de cette année, une citoyenne écrivait à Tourisme neuchâtelois pour se plaindre du verrouillage des toilettes réservées aux personnes handicapées en ville de Neuchâtel. La personne en question avait reçu à Neuchâtel la visite d'un de ses proches souffrant de handicap. Durant la journée, la famille avait écumé en vain plusieurs toilettes publiques réservées aux personnes avec handicap, les trouvant toutes fermées. Ce genre d'épisode a amené *Vivre la ville* à consacrer un article sur le sujet, à titre informatif.

A propos...



Le retour ?

La crise économique et bancaire semble sans fin. Partie des Etats-Unis, elle frappe aujourd'hui les cinq continents. Au moment où même le Japon entre officiellement en récession, l'opinion publique s'inquiète et semble avoir de bonnes raisons pour cela. Cette situation suscite autant de peur que d'indignation. Au café du Commerce, mais dans d'autres lieux aussi, on dénonce ou salue le rôle joué par l'Etat, volant au secours des acteurs traditionnels de l'économie. La situation des affaires laisse dès lors pantois le citoyen qui lorgne avec anxiété sur l'évolution de sa caisse de pensions.

Le microcosme politique helvétique, lui, fait en quelque sorte concurrence au secteur de la construction. Une place est à prendre au Conseil fédéral... L'ex-conseiller fédéral Christoph Blocher sorti du gouvernement par la petite porte en 2007 s'apprêterait-il à revenir par une imposte entrouverte? Certes, les organes dirigeants de son parti détiennent un élément de la décision. L'assemblée fédérale abattra elle, la dernière carte le 10 décembre prochain. Lui permettra-t-elle de revenir en arrière? Ou ne se préoccupera-t-elle que de la meilleure façon d'aller de l'avant?

Rémy Voirol



Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), jeudi 27 novembre de 9 heures à 11h30, pour les retraités: atelier créatif «Les aînés (rentiers AVS) découvrent Jeanne Lombard et les artistes neuchâteloises».

Renseignements et inscriptions: tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch

Neuchâtel Cité de l'énergie

La Ville officielle

S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

le mardi 9 décembre 2008 à 18 heures, à la salle de la Justice (bâtiment communal), Grand-Rue 35 à Saint-Blaise

Ordre du jour:

1. **Liste des présences** (art. 23 des statuts) / **quorum** (art. 21 des statuts) / **désignation des scrutateurs** (art. 23 des statuts).
2. **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 décembre 2007.** Proposition du Conseil d'administration: acceptation.
3. **Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2007/2008.**
4. **Rapport de l'organe de révision.**
5. **Discussion.**
6. **Votation sur la conclusion de ces rapports.**

6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2007/2008

Proposition du Conseil d'administration: le rapport annuel 2007/2008 est approuvé.

6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2007/2008

Proposition du Conseil d'administration: les comptes annuels présentant un bénéfice de 6'796 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration: la perte reportée se présente comme suit:

Perte reportée	-29'082 francs
- bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2008	6'796 francs
Report à nouveau	-22'286 francs

6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration.

Proposition: les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2007/2008.

7. Nomination des administrateurs

Les représentants des actions A, proposés par les communes actionnaires, sont: M^{me} Françoise Jeanneret, MM. Jean-Marc Nydegger, Vloran Ramqaj et Alain Ribaux.

Les représentants des actions B sont désignés par l'Assemblée générale. Proposition: MM. Claude Martignier, Philippe Bauer et Pierre-Alain Léger.

8. Nomination de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration: la fiduciaire KPMG Fides Peat, succursale de Neuchâtel.

9. Divers.

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Direction des finances de la ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 2007.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.

Les Lundis des mots



- **Lundi 24 novembre à 20 heures** au Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9: *rencontre avec Endo Anaconda*, chanteur du groupe «Stiller Has». Billets à l'entrée.

- **Lundi 1^{er} décembre à 18 heures** à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3: *une petite flamme en moi s'est allumée*. Lecture-spectacle inspirée de fonds conservés aux Archives de la Vie Ordinaire, par I. Meyer et Ph. Vuilleumier. Billets à l'entrée.

Fête d'automne à Serrières

L'Association de quartier Serrières bouge (AQSB), avec le soutien d'Anim'action, organise une fête d'automne

samedi 22 novembre dès 17 heures au Cercle de Serrières rue de Coquemène 1

De 17 à 19 heures: départ du Cercle pour des visites d'ateliers d'artistes serriérois.

Dès 17 heures au Cercle: fabrication de bonshommes en pâte.

Dès 19 heures au Cercle: repas convivial avec soupe à la courge (merci d'amener fromage ou dessert). Bienvenue à toutes et à tous.

www.neuchatelville.ch/animaction
www.aqsb.ch - animation@aqsb.ch
Tél. 032 731 72 31.

Festival Maloka 2008

Mardi 25 novembre à 19 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville, inauguration du festival et vernissage de l'exposition de peinture et sculpture. Exposition ouverte du 26 novembre du 7 décembre de 10 heures à 18h30.

Mercredi 26 novembre à 16 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville, atelier de peinture précolombienne pour enfants, par Albeiro Sarria.

Vendredi 28 novembre à 19h30 au Syndicat Unia (av. de la Gare 3), projection de film-documentaires de 2005.

La chronique musicale de...

Ça glisse



Que penser de Black Ice, le dernier album d'AC/DC sorti le 17 octobre dernier? Pour vous, mon avis de fan forcément peu objectif mais pas trop abruti non plus je l'espère. Un dérapage contrôlé en somme...

Depuis 1995 et l'album Ballbreaker, AC/DC a redécouvert ce qu'il sait faire de mieux! Du vrai rock'n'roll, basé sur le blues et fait pour aller tout droit. Il faut bien avouer dans les années 80, si certains titres valaient le coup, AC/DC s'est perdu dans un son ultra saturé, monolithique avec des voix caricaturalement hurlées. Il a fallu de jeunes gens comme Rick Rubin (producteur de Ballbreaker) ou Brendan O'Brien (architecte audio de Black Ice) pour rappeler à nos kangourous-rockers que si le



blues se gueule parfois, il peut aussi être plus bas, plus graveleux et graisseux. La leçon a vraisemblablement été assimilée. Brian Johnson: «Je suis juste descendu dans cette cabine avec Brendan O'Brien et Bobby son ingénieur du son. Il y avait ce gros micro: Un SM 56! Il m'a demandé si j'étais à l'aise, je lui ai répondu: «Je déteste les studios!» J'aime pas chanter en



studio. Mon truc c'est la performance live. Je m'ennuie facilement. Si tu dois répéter le même truc encore et encore et encore, c'est d'abord la passion qui s'en va, puis le feeling et ensuite tu deviens un robot. T'es à côté de la plaque. Mais là c'était fantastique. Les morceaux n'avaient pas encore de mélodies. Il y avait juste ces riffs de guitares géniaux, quelques paroles et quelques solos. Je suis allé là-dedans et Brendan a dit: "Fais ce que tu veux!!! T'as pas besoin de chanter rock'n'roll! Chante tout simplement, tu es un chanteur de soul!" Je lui ai répondu: "Je ne crois pas!" Il a dit:

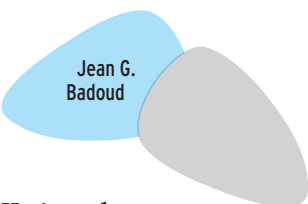
"Oui tu l'es... C'est juste que tu ne le sais pas encore!!!"

A boire et à manger sur ce disque! Du hard-blues-boogie (rock'n'roll train), des tempos rapides (Big Jack), des titres plus progressifs méticuleusement élaborés dans les flammes de l'enfer (War Machine), des blues pour tirer quelques larmes (rock'n'roll dream) et même de la pop à l'américaine avec un petit coté country que Bon Jovi ou Leann Rimes ne renieraient pas (Anything Goes). Ça étonne, ça pourrait ne pas passer du tout, mais ça le fait! Nos australopithèques sont sincères et jouent avec leurs tripes. Angus Young: «Je pense qu'il est bon... Il y a beaucoup de chansons fortes dessus. C'est ce qu'un groupe est censé être vraiment. J'aime... quand tu joues un truc et que ça te choppe, t'as envie de le rejouer et de le réécouter. J'aime ça... j'aime quand ça te choppe!!!»

On a tout dit non? Black Ice... chaussez vos patins et glissez l'achter très vite.

M.N.

Les mots croisés de...



Horizontalement

1. Le canton de Neuchâtel est fier de la sienne.
2. Profitables.
3. Tour symbolique. Règle absolue. Préfixe.
4. Bouille en était un célèbre.
5. Sur scène à Tokyo. Parole du Christ en croix. Venue.
6. Traitent de haut. Vieille cité.
7. Au goût du jour. Partisans d'une hérésie condamnée par le concile de Nicée.
8. Article. Qui ne connaît ses fromages? Préposition.
9. Nommez.
10. Langue de Lapons. Echec.

Verticalement

1. On les voit en cuisine.
2. Dans l'Aude.

3. Personnel. De là partent les ordres.
4. Faible.
5. Fêlerait un carreau.
6. Nom donné chez nous au producteur de groseilles rouges en grappes.
7. Note. Coiffure montante.
8. Du disque coloré de l'œil. Aire réservée aux fabriques.
9. Possessif. Participe.
10. Occultisme.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 novembre.

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante M^{me} Hilda Süess, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 5 novembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
2	O	M	I	S	S	I	O	N	S	
3	L	P	E	C	A	R	U	T		
4	A	I	G	R	E	T	T	E	S	
5	T	L	E	A	C	T	E	S		
6	R	E	A	C	L	O	U	E	E	
7	E	M	M	E	L	E	D	U		
8	R	E	E	R	A	O	I	S	I	
9	I	N	N	I	R	R	E	E	L	
10	E	T	E	R	N	I	S	E	E	S

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



Enquêtes publiques

Demande de Madame et Monsieur Corinne et Pierre-André Clerc, d'un permis de construire pour la création d'un étang à la route de Chaumont, article 5494 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Bernard Delefortrie, architecte à Neuchâtel (Geninascas Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la démolition de 3 bâtiments et la construction d'un immeuble d'habitation avec parking à la rue des Parcs (121-123-125), articles 10619 et 10620 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la fondation de placements immobiliers Assestimmo, représentée par Messieurs Markus Strauss et Mark Plüss. Les plans peuvent être consultés du 21 novembre 2008 au 5 janvier 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture D. Biancolin & R. Barze), d'un permis de construire pour la construction d'un couvert fermé en façade est de l'immeuble 5, rue de Port-Roulant, article 13789 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation Les Perce-Neige. Les plans peuvent être consultés du 21 novembre 2008 au 5 janvier 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 10 au 16 novembre 2008

- Température extérieure moyenne : 7.5°C.
- Degrés-jours : 87.2 DJ.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 032 889 67 20) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle



Votation fédérale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 1^{er} mars 2006 «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine»;
2. l'initiative populaire du 28 mars 2006 «Pour l'âge de l'AVS flexible»;
3. l'initiative populaire du 11 mai 2006 «Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse!»;
4. l'initiative populaire du 13 janvier 2006 «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»;
5. la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup),

le 30 novembre 2008

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 29 août 2008;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 2008,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 30 novembre 2008 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel

qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 29 novembre 2008 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 30 novembre 2008 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 30 novembre 2008, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peu-



Echos

■ Jeudi dernier, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition intitulée «Vos souvenirs sont notre mémoire», à la Bibliothèque publique et universitaire.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal in corpore reçoit les nouveaux arrivants établis à Neuchâtel.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, à la conférence organisée par UBS SA portant sur «L'actualité».

■ Samedi, les Autorités communales seront représentées par M. Pascal Sandoz, président, aux assises du comité suisse de l'Association européenne des enseignants.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Marie et Giovanni Agostinelli-Belforti, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Jacqueline et Henri Jean-Petit-Matile-Zeller, à l'occasion du 66^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^{me} Lucette Reutter, à l'occasion de son entrée dans sa 101^e année.

vent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 28 novembre 2008 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 29 octobre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz **Le chancelier, Rémy Voirol**



Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 novembre

APOLLO 1 032 710 10 33
L'ÉCHANGE
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 14h30, 20h30, sa/di 17h30. VO s-t fr/all.
me au ve, lu/ma 17h30, ma 14h30, 20h30.
Acteurs: Angelina Jolie, John Malkovich, Michael Kelly,
De Clint Eastwood.

APOLLO 1 032 710 10 33
SAW 5
3^e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Tobin Bell, Costas Mandylor,
Scott Patterson.
De David Hackl.

APOLLO 1 032 710 10 33
TRIP TO ASIA - EN QUÊTE D'HARMONIE
4^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. di 10h30. **Bio:** je/ve, lu/ma 15h30.
De Thomas Grube.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33
JAMES BOND 22- QUANTUM OF SOLACE
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30.
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Mathieu Amalric.
De Marc Forster.

APOLLO 2 032 710 10 33
HIGH SCHOOL MUSICAL 3: NOS ANNÉES LYCÉE
5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h, di 10h15.
Acteurs: Zac Efron, Vanessa Hudgens.
De Kenny Ortega.

APOLLO 2 032 710 10 33
LE TÉMOIN INDÉSIRABLE
1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO esp. s-t fr/all. me au ve, di au ma 18h, je/ve, lu/ma
15h30. **Apollo 3:** sa 18h.
De Juan José Lozano.

APOLLO 2 032 710 10 33
MESRINE: L'ENNEMI PUBLIC N° 1
1^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45. **Studio:** me au ma 14h30, 17h30,
20h30.
Acteurs: Vincent Cassel, Ludivine Sagnier,
Mathieu Amalric.
De Jean-François Richet.

APOLLO 2 032 710 10 33
HAPPY NEW YEAR
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF sa 18h15 (en présence du réalisateur).
Acteurs: Nils Althaus, Johanna Bantzer,
Bruno Cathomas.
De Christoph Schaub. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33
HAPPY NEW YEAR
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di au ma 18h15, me au ma 20h15, je/ve,
lu/ma 15h15.

APOLLO 3 032 710 10 33
MAGIQUE
3^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h15.
Acteurs: Marie Gillain, Cali, Antoine Duléry.
De Philippe Muyl.

APOLLO 3 032 710 10 33
MESRINE: L'INSTINCT DE MORT
5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Vincent Cassel, Cécile de France,
Gérard Depardieu.
De Jean-François Richet.

APOLLO 3 032 710 10 33
MAMMA MIA!
1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan,
Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd. Dernière séance.

ARCADES 032 710 10 44
JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45,
sa/di 12h15.

BIO 032 710 10 55
LA BANDE À BAADER
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 20h15.
Acteurs: Moritz Bleibtreu, Bruno Ganz,
Martina Gedeck.
De Uli Edel.

BIO 032 710 10 55
WALL-E
17^e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h30.
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.
De Andrew Stanton. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55
HOME
6^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h. Acteurs: Isabelle Huppert,
Olivier Gourmet.
De Ursula Meier. Derniers jours.

REX 032 710 10 77
MAX PAYNE
1^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Mark Wahlberg, Mila Kunis, Beau Bridges.
De John Moore. Première suisse.

REX 032 710 10 77
LES GRANDES PERSONNES
2^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Jean-Pierre Darroussin, Anaïs Demoustier,
Judith Henry.
De Anna Novion.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,
gaz (en dehors des heures d'ouverture
des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Pro Senectute, (rue de la Côte 48a),
service social-animation-formation, tél.
032 886 83 40; service repas à domi-
cile (le matin), tél. 032 886 83 30.

Pro-Natura Neuchâtel, (Hôtel des
Associations - rue Louis-Favre 1), du
lundi au vendredi de 9h à 12h, tél. 032
724 32 32.

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux
ados de 12 à 18 ans, (rue des Fausses-
Brayes 15). Ouvert du mardi au vend-
redi de 15h30 à 18h30, tél. 032 725 26
65.

RECIE, lieu de rencontre et d'échanges
pour femmes réfugiées, immigrées et
suisses, (rue de Coquemène 1), cours
de français, couture, natation, gymnas-
tique, ateliers ponctuels. Permanence
mardi et jeudi de 14h à 17h, tél. 032
730 33 50.

Service d'aide aux victimes d'abus
sexuels (SAVAS): tél. 032 919 66 44,
lundi - vendredi 8h à 11h; lundi,
mardi et jeudi 14h à 17h.

Service de consultations conjugales
(fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous,
tél. 032 886 80 10.

Service de dépannage pour jeunes
handicapés: tél. 032 835 14 55, du
lundi au vendredi.

Service du Planning familial, (fbg de
l'Hôpital 27), consultations gratuites.
Permanence: lundi, mardi, vendredi
14h à 18h, mercredi 13h à 19h, ou sur
rendez-vous, tél. 032 717 74 35 ou 032
717 74 36.

Société suisse de sclérose en plaques,
groupe régional neuchâtelois: Mme
Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35
13. Groupe Jeunes: M^{me} Sylvie
Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes - Région Neuchâ-
tel: bureau d'information, de préven-
tion, de consultation et foyer d'accueil
pour femmes (avec ou sans enfants)
victimes de violences conjugales.
Consultation chaque mardi matin et
mercredi après-midi et sur rendez-
vous. Permanence téléphonique tous
les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1
(entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-
Fonds, tél. 032 968 60 10.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile
et de soins ambulatoires, service d'aide
familiale, Passage Max-de-Meuron 6,
Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de
7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Pairie réformée évangélique

Cultes du dimanche 23 novembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec
sainte cène. Jeudi 10h, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte
cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: jeudi 27 novembre à 20h,
célébration œcuménique de l'Ecole de
la Parole.

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Serrières: vendredi 21 novembre à
18h45, C21, culte pour les jeunes suivi
d'un repas.

Charmettes: di à 10h, culte avec
sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde: 23. November, kein Gottes-
dienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-
tugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 10h15, messe en
italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste

(rue Emer-de-Vattel):
di à 18h, messe.

Mardi 25
novembre à
19h30, bible
à la carte.



L'instantané de Stefano Iori...



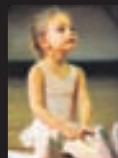
... les vendanges tardives aux Caves de la Ville



Espace Danse
Evole 31a
Neuchâtel

COURS ENFANTS

Eveil créatif dès 3 1/2 ans
Initiation danse
Classique dès 6 ans



PREADOS

Classique
Modern Jazz
Flamenco

☎ 032 730 46 65
jcequilibre@net2000.ch
www.jcequilibre.ch



Jean-Pierre Tschanz s'exprime sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées, pour se déplacer à Neuchâtel

Encore des progrès à faire

Atteint d'une sclérose en plaques depuis l'âge de vingt ans, Jean-Pierre Tschanz, domicilié à Corcelles, connaît bien les difficultés que rencontrent quotidiennement les personnes à mobilité réduite. Des programmes tels que Eurokey (cf. page 10) facilitent l'accès à certains endroits en ville de Neuchâtel, cependant il reste encore beaucoup à faire pour garantir l'autonomie des personnes handicapées. Rencontre avec un homme ouvert et optimiste quant à l'intégration des personnes avec handicap.

Pensez-vous que les structures en ville de Neuchâtel soient adaptées aux personnes à mobilité réduite?

Oui, je suis généralement satisfait des structures se trouvant en ville de Neuchâtel, mais il existe cependant un problème: elles sont l'objet de déprédations très fréquentes! Par exemple, le monte-charge se trouvant à l'Hôtel de Ville est la cible de maltraitances à répétition. Certaines pièces importantes pour le fonctionnement de cette installation, tels que la serrure ou le bouton d'actionnement sont parfois arrachés, rendant alors le monte-charge inutilisable jusqu'à la réparation. Tout cela coûte très cher! Il faudrait trouver un moyen de surveiller ces installations afin de les sauvegarder du manque de respect de certains individus.

Avez-vous observé une évolution dans les structures mises en place?



Oui, il y a une nette évolution! Beaucoup de progrès ont été faits ces dernières années. Certes, il s'agit d'une évolution lente, mais qui aujourd'hui porte ses fruits. Maintenant, par exemple, il est possible pour une personne en chaise roulante d'accéder ou de descendre d'un trottoir sans trop de difficultés. Il existe une réelle volonté d'améliorer le quotidien des person-



«Il existe une réelle volonté d'améliorer le quotidien des personnes handicapées.»

nes handicapées, mais je déplore encore quelques cas où l'autonomie de celles-ci ne semble pas être la priorité. Une personne à mobilité réduite ne doit pas être surveillée, on devrait pouvoir se déplacer comme quiconque! Par ailleurs, si la présence d'ascenseurs se généralise, leur dimension et leur accessibilité laissent parfois encore à désirer. Le collège de Peseux en est un bon exemple. Il faut demander la clé pour pouvoir utiliser l'ascenseur, ce qui réduit l'autonomie de la personne handicapée.

Que pensez-vous du programme Eurokey?

Ce programme est très pratique! Il est facile d'obtenir une clé permettant l'accès aux infrastructures. Muni d'un certificat médical, il suffit alors de s'adresser à Pro Infirmis pour l'obtention d'une clé. Cependant, ce programme comporte quelques faiblesses. Au contraire de ce que laisse supposer son nom, Eurokey n'est pas uniforme dans toute l'Europe. Les clés entre les différents pays ne correspondent pas. C'est vraiment très regrettable.

Utilisez-vous les transports publics? Si oui, sont-ils adaptés?

Je n'utilise que très rarement les transports publics, car cela devient vite coûteux. Les bus sont actuellement bien adaptés! Certains amis les prennent fréquemment sans difficultés majeures. Je regrette toutefois que l'ac-

« En Suisse allemande, il existe des trains sans marches, alors qu'en Romandie, il faut demander de l'aide au personnel des gares »

cessibilité des trains ne soit pas similaire à celle des bus. Idéalement, on devrait avoir le même système pour les deux moyens de transports. En Suisse allemande, il existe des trains sans marches. En Romandie, il faut demander de l'aide au personnel des gares, ce qui réduit considérablement l'autonomie des personnes handicapées.

Quel est le comportement des passants envers vous? Vous proposent-ils de l'aide?

La majorité de gens sont très gentils avec moi. Ils me proposent de l'aide quand j'en ai besoin. Cependant certains m'évitent. Il est vrai que la présence de personnes à mobilité

réduite dans une société où l'on veut paraître libre peut déranger certains. Il subsiste encore de nombreux tabous. L'effort d'intégration est encore nouveau et il reste certaines réminiscences du passé.

Auriez-vous une anecdote? Positive ou négative?

Oui, je suis très heureux de l'installation de la Banque cantonale à La Chaux-de-Fonds. Ils ont installé un ascenseur au guichet! C'est vraiment une bonne chose! Sinon la propreté des toilettes destinées aux personnes handicapées laisse parfois à désirer...

Le mot de la fin?

Je tiens vraiment à insister sur l'importance de l'autonomie des personnes handicapées. Il est réellement très appréciable d'observer l'effort consenti ces dernières années concernant les structures adaptées aux personnes à mobilité réduite. Cependant, dans certains cas, ce n'est pas suffisant, car l'utilisation de ces structures requière l'aide d'une tierce personne (aller chercher une clé, par



exemple). L'autonomie des usagers est ainsi compromise, alors qu'elle reste la plus grande source de satisfaction. Idéalement je souhaiterais une action au niveau fédéral, mais je déplore les restrictions budgétaires de ces dernières années. C'est dommage: on aimerait bien, mais on ne peut pas! Il y a une réelle volonté d'aider, mais rarement on va jusqu'au bout. Particulièrement ces derniers temps, l'argument financier devient une excuse courante. Il serait regrettable que cela se généralise dans le futur. Malgré les grands progrès de ces dernières années, il y aura toujours quelque chose à améliorer!

Paul Tutrone